

Point sur la mise en place d'un café associatif à l'Oustal

Communiqué de la Mairie

- 1) Ce projet, évoqué lors des dernières élections municipales, a fait l'objet de rencontres avec les associations et l'Auberge Beauville, dont il se veut complémentaire et non concurrent
- 2) Il permettra, espérons le, de redonner vie à l'Oustal et d'en faire un lieu d'animation pour les habitants du village
- 3) Il ne s'agit en aucun cas d'une mise à disposition à un particulier mais à une Association dénommée « l'Oustal d'Espédaillac » dont Yves Oudar, domicilié au « Cloup Nègre » à Espédaillac est le fondateur, et à laquelle pourront prochainement adhérer les habitants de la Commune qui le souhaitent
- 4) L'objet de cette association est le suivant (article 2 des statuts) :
 - ❖ Proposer aux adhérents et à la population locale, de vacances ou de passage, un lieu de vie convivial, pour échanger, se rencontrer dans la tolérance et le respect des autres
 - ❖ Gérer le café associatif « L'Oustal » ainsi que d'autres offres de service qui seront définies par les responsables au fur et à mesure des possibilités
 - ❖ Participer à la vie sociale et culturelle locale et du territoire lors d'évènements ou en proposant des activités
 - ❖ Pérenniser et développer les activités artisanales locales, les commerces locaux et l'agriculture bio, locale et solidaire, avec des partenariats de proximité et toute activité économique d'intérêt général

La mise à disposition gratuite de l'Oustal fera l'objet d'un prêt à usage pour une durée de un an renouvelable qui précisera notamment les engagements de la Commune et de l'Association. A l'issue de cette première année un bilan sera effectué avec tous les acteurs concernés.

Dans le cadre de ce projet, la Commune :

- ❖ est sur le point d'acquérir une licence IV qui sera mise à disposition de l'association pour la même durée que le bâtiment
- ❖ entreprend différents travaux à l'Oustal avec le concours financier de l'Etat, de la Région et du Département (isolation complète du bâtiment, installation d'un chauffage avec pompe à chaleur, remplacement de certaines menuiseries, installation d'un escalier extérieur....)

Gérard MAGNÉ, Maire